

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION  
PORTES DE FRANCE – THIONVILLE**

Compte-rendu succinct de la séance du  
**CONSEIL DE COMMUNAUTE DU 18 MARS 2010 – 19 h 00**  
à l'Amphy à Yutz

La séance est ouverte à 19 heures 20.

Après avoir entendu quelques communications du Président,

Le Conseil de Communauté :

- **APPROUVE** le procès-verbal de la séance du 18 février 2010,
- **DECIDE** la réalisation des travaux de cloisonnement et de séparation de réseaux des bâtiments pour un montant de 150 000 € HT ainsi que des premiers travaux de viabilisation d'un montant de 580 000 € HT pour la ZAC de l'Emaillerie,
- **ACCORDE** une subvention d'équipement de 30 000 € à l'IUT de THIONVILLE -YUTZ au titre de l'année universitaire 2009 -2010,
- **APPROUVE** les comptes administratifs de l'exercice 2009,
- **APPROUVE** les comptes de gestion de l'exercice 2009,
- **DÉCIDE** de l'affectation des résultats de l'exercice 2009,
- **ADOpte** le Budget Primitif 2010 et **FIXE** le taux relais de Cotisation Foncière des Entreprises à 14,94 % en 2010,
- **ADOpte** le Budget annexe de l'assainissement et **FIXE** le tarif de la redevance d'assainissement pour 2010,
- **ADOpte** le budget annexe des zones d'activité économique pour 2010,
- en matière d'habitat social :
  - o **ACCORDE** sa garantie d'emprunt, pour :
    - l'acquisition-amélioration de 12 logements collectifs à Thionville par l'Office Public de l'Habitat de Thionville,
    - la réhabilitation de 161 logements collectifs à Thionville par la Société BATIGERE SAREL,
  - o **VALIDE** l'ajustement des taux d'intérêts sur les garanties d'emprunt antérieures,
- **DELEGUE** au Bureau de la Communauté d'Agglomération l'instruction et la décision d'octroi éventuel de la subvention communautaire de 25 000 € au TFOC pour la saison 2009/2010,
- **DECIDE** l'attribution d'une subvention de :
  - o 1 500 € à l'Association Sportive de Boxe de Yutz pour l'organisation des demi-finales du Championnat de France amateur de Boxe ;
  - o 1 000 € à l'Association Grand Air pour l'organisation de la 6<sup>ème</sup> biennale mondiale de Para-Moteurs ;
- **DECIDE** la réalisation du diagnostic pour la rénovation du baldaquin de l'église Saint-Maximin à Thionville pour un montant de 1 150 € HT,
- **FAIT SIENS** les avis émis par les communes d'Angevillers, Fontoy, Havange, Rochonvillers et Tressange relatifs à la Révision du Plan de Prévention des Risques Miniers (P.P.R.M),
- **DECIDE** la reprise de la collecte des effluents de la Commune d'Illange dans la régie communautaire à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2011,
- **ADOpte** le nouveau tableau des effectifs,
- **ACCORDE** à Monsieur le Président les délégations supplémentaires suivantes :
  - o Signature de tout acte de constitution de servitude ;
  - o Signature des actes notariés (cession, acquisition ou échange) de biens immobiliers dont le prix de vente ou la valeur vénale sont inférieurs à 1 500 €.

La séance est levée à 21 heures.